

Informer et sensibiliser en Santé au Travail

Réglementation et droit en santé du travail



Votre demande porte sur :

- La démarche d'évaluation des risques et le suivi.
- La sensibilisation sur les risques liés à : la manipulation de produits chimiques, le travail en hauteur, les rayonnements, les déplacements, le travail sur écran, le port des EPI, exposition à des agents biologiques
- L'information sur les conduites addictives.

Notre accompagnement vise à :

- Etablir un cahier des charges (besoins, public cible, objectif, modalités pratiques) ;
- Confectionner des diaporamas et/ou des plaquettes d'information ;
- Animer des sessions et créer des outils d'évaluation.

Déroulement de l'intervention

1 Analyse du besoin

- Recueil d'informations sur les besoins
- Rendez-vous dans l'entreprise pour l'analyse de la demande

2 Construction des supports

- Définition du cahier des charges quant aux sessions d'information
- Construction des supports et des modalités pédagogiques

3 Animation des sessions

- Planification des sessions auprès des collectifs
- Animation de sessions en salle ou in situ
- Bilan



Votre contact privilégié :

Anne BARRERE
05 34 63 84 30
asti@ast-i.org

- ✓ Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ✓ Certification Datadock
- ✓ Formation éligible au DPC (sous validation)



CONSULTEZ NOTRE
SITE WEB !

Si vous souhaitez réaliser cette prestation en intraentreprise, contactez-nous.



www.ast-i.org

14 rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

05 34 63 84 30